

Alors que les températures du mois de mai se sont avérées bien plus élevées que la normale saisonnière, le ministère de la Santé a activé le plan canicule vendredi dernier.

## En cas de forte chaleur...



Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Attention toutefois à la surhydratation, qui peut être néfaste.

Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour, avec un gant humide ou un brumisateur par exemple.

Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool, qui déshydrate.

Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et, si possible, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)

Maintenir son logement frais, en fermant fenêtres et volets le jour.

Penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide

Si nécessaire, demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)

Attention également au ventilateur : en cas de température élevée, il a plutôt tendance à entraîner une hausse de la température corporelle et une accélération du rythme cardiaque des personnes âgées de plus de 60 ans, selon une étude menée par un cardiologue américain.

Le moindre doute, la moindre question ? N'hésitez pas à appeler Canicule info service au 0 800 06 66 66 (appel gratuit, accessible tous les jours de 9h à 19h).

**En cas d'urgence, composer le 15 ou le 112.**

L'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances...



### CALENDRIER DES ANIMATIONS A VENIR ET DATES A RETENIR

Samedi 14 juillet 2018	Commémoration du 14 juillet au Monument aux Morts
Lundi 16 juillet 2018	Distribution des bons scolaires et cartes cadeaux (à la mairie)
Lundi 03 septembre 2018	Rentrée des Classes 2018-2019
Dimanche 09 septembre 2018	Marche organisée par Loisirs et Fêtes (à 9h00 au calvaire)
Lundi 10 septembre 2018	Fin de dépôt des coupons réponses pour «Repas des Anciens»
Vendredi 14 septembre 2018	Fin de la distribution des bons scolaires et cartes cadeaux
Dimanche 23 septembre 2018	Foire à Tout organisée par Loisirs et Fêtes au Presbytère

## « Comment faudra-t-il le dire ? »



Des jeunes habitants de la commune jouent souvent au foot sur la place du calvaire, cette attitude est répréhensible. Toutefois, pourquoi détériorent-ils les arbres avec leur ballon ? Pratiquement, tous les matins les agents ramassent un nombre impressionnant de branches tombées au sol.

Plusieurs fois, un élu a fait des remarques, se faisant parfois insulter. Il est rappelé qu'un arrêté a été pris et affiché interdisant ce comportement et si plainte était déposée pour détérioration sur le domaine public ou privé, cela engagerait la responsabilité des contrevenants ou celle des parents pour les mineurs.

Lionel AVISSE  
Maire

### VIE SCOLAIRE : LA FETE DES ECOLES

Cette année encore, sur le terrain du Presbytère, la Fête des Ecoles a obtenu un joli succès !! Les enfants des écoles maternelle et primaire ont partagé ce vendredi 15 juin, un agréable après-midi avec parents et enseignantes. Les jeux nombreux et variés (la pêche aux canards, la maison du bonheur..) ont divertis les enfants sous l'œil attendri et vigilant des adultes. Bravo aux parents pour l'organisation, ainsi qu'aux enseignantes et aux nombreux participants !!



### CROSS DE L'ECOLE PRIMAIRE

Le cross des élèves de primaire a enfin pu avoir lieu sur le terrain du Stade, sous un beau soleil. Tous les enfants se sont élancés sur les différents parcours proposés par les enseignantes, en fonction des classes.

Merci aux parents qui ont préparé le terrain la veille au soir, et mis en place les différents tracés.



## REMISE DES DICTIONNAIRES

Nous avons accueilli en mairie les enfants de CM2 qui quittent notre école pour aller au collège. Ils sont 9 cette année à "franchir le grand pas" du secondaire, et c'est avec beaucoup de joie que nous leur avons remis un dictionnaire de français ainsi que d'autres manuels utiles pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Nous les félicitons et leur souhaitons de réussir dans leur nouvel établissement.



## SORTIE SCOLAIRE

Toute l'école a fait une sortie à Samara sur la découverte de la Préhistoire à travers les habitats, l'artisanat...

Les élèves ont été très intéressés par les explications données par le guide et ont été enchantés.



## DEVELOPPEMENT DURABLE

### Semaine du Développement Durable 2018.

La campagne de sensibilisation sur la biodiversité du territoire normand et sur la nécessité de réduire nos déchets continue auprès des jeunes Tourvillais.

Le 1er juin, les enfants de l'école élémentaire ont visité la Cité de la Mer à Dieppe. Cette visite leur a fait découvrir la richesse du milieu marin-faune et flore-, les filières qui en vivent –construction navale, pêche, conserverie- et surtout l'importance de préserver ce trésor.

Ils ont même pu consommer « local » : Harengs et jus de pommes leur ont été offerts.

Merci à l'Agglo d'avoir permis cette visite ainsi qu'aux mamans accompagnatrices et aux institutrices toujours disponibles.



## VIE MUNICIPALE

Mr Avisse et l'ensemble du conseil municipal vous informe du départ et de la démission d'une conseillère. En effet, Madame NICOLAS Catherine quitte la commune pour s'installer en Bretagne. Très investie dans la vie communale : déléguée aux Affaires scolaires et à la cantine, représentante au CCAS, au Développement durable et membre de la Réserve civile communale, elle a remis sa lettre de démission à Mr le Maire.

Mme BOITOUT, déléguée aux affaires scolaires, reprend en charge la mission de liaison cantine.

## VIE COMMUNALE



Ce sera peut-être la dernière année !!

Domage ! L'année prochaine, nous ne fleurirons peut-être plus la commune car une bande d'irresponsables trouve un malin plaisir à piétiner les parterres fleuris. Sans respect du travail des agents.

**Pour information, cela coûte aux Tourvillais la somme de 1695.00 euros.** Domage, mais il faudra peut-être en arriver là !!

A nos administrés,

« Félicitations pour certains talus de la commune magnifiquement fleuris, quelques exemples parmi d'autres ... »



## MEDAILLE D'HONNEUR

La semaine dernière, Bertrand a été récompensé pour ses vingt ans au sein de la commune. Il est arrivé le 1<sup>er</sup> septembre 1996 comme « agent d'entretien stagiaire », titularisé en 1997, et franchit plusieurs grades pour être nommé « agent technique principal de 1<sup>ère</sup> classe » en 2014.

Mr Avisse lui a remis à cette occasion la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon « Argent », récompensant son ancienneté et la qualité du travail effectué.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Le conseil d'administration décide de modifier les règles d'attribution pour les colis de fin d'année et le repas annuel.

Le nombre de bénéficiaires est en constante augmentation. Le budget étant identique, l'âge requis pour bénéficier de ces prestations est modifié selon le tableau.

A compter de 2018, les nouveaux bénéficiaires devront avoir l'âge minimum de :

2018	66 ans
2019	67 ans
2020	68 ans
2021	69 ans
2022 et suivants	70 ans pour tous les bénéficiaires

### Petit Rappel

**Pour les bénéficiaires du repas, n'oubliez pas de nous retourner le coupon-réponse avant le 10 septembre 2018.**

## BONS SCOLAIRES ET CARTES CADEAUX

Les enfants de la commune âgés de moins de 18 ans au 03 septembre 2018 et fréquentant un collège ou un lycée d'enseignement général ou technique à la rentrée scolaire 2018/2019, sont invités à se présenter, en mairie, aux heures d'ouverture, à partir **du lundi 16 juillet 2018 et jusqu'au 14 septembre 2018**, pour retirer un bon de fournitures scolaires **d'une valeur de 25 euros**.

Vous avez la possibilité de choisir "la carte cadeau" utilisable dans le magasin Auchan de Dieppe ou de prendre le "bon cadeau" destiné à l'achat de fournitures scolaires pour le Collège Jean Cocteau d'Offranville.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et de la scolarité.